

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**LYSTER**

No. de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LYSTER**

Procès-verbal du  
22 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, mardi le 22 août 2017 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Benoit Jalbert, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du  
22 août 2017

**ORDRE DU JOUR  
Séance ordinaire du 22 août 2017**

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 4 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL*
- 6 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
  - 6.1 Présentation des comptes
  - 6.2 Congrès FQM
  - 6.3 Approbation de la structure salariale modifiée
  - 6.4 Vente à Les Constructions Alain Germain
- 7 *TRANSPORT*
  - 7.1 Contrat pour le déneigement des routes municipales
  - 7.2 Contrat pour le déneigement des entrées, stationnements et certaines rues municipales
  - 7.3 Frais de laboratoire EXP pour les rangs 1 et 3
- 8 *HYGIENE DU MILIEU*
  - 8.1 Contrat pour la stabilisation des berges
- 9 *SANTE ET BIEN-ETRE*
  - 9.1 Approbation budget modifié OMH de Lyster
- 10 *LOISIRS ET CULTURE*
  - 10.1 Acquisition d'une œuvre d'art de l'artiste Armand Vaillancourt
  - 10.2 Achat d'une photo de Jean-Guy Hinse
  - 10.3 Achat d'un ordinateur pour le Gymlyst
  - 10.4 Demande de commandite tournoi de balle donnée
- 11 *CORRESPONDANCE*
  - 11.1 Invitation soirée d'information élections municipales 2017 «Femme d'influence, je me lance !»
  - 11.2 Journée d'information : mieux répondre aux besoins des proches aidants en emploi et masculin
  - 11.3 Programme «Jeunes et relève municipale» de la FQM
- 12 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 13 *VARIA*
  - 13.1 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec
  - 13.2 Invitation au souper-bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD de L'Érable
- 12 *LEVEE DE LA SEANCE*

Ouverture de la  
séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et en fait la lecture.

**173-08-2017**  
Adoption de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

**ADOPTÉE**

**174-08-2017**

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**LYSTER**

Inversion des points à l'ordre du jour

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE les points à l'ordre du jour soient inversés au besoin par le maire.

**ADOPTÉE**

175-08-2017  
Adoption du procès-verbal

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017 soit adopté.

**ADOPTÉE**

176-08-2017  
Présentation des comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 14019 à 14087	118 082.62 \$
Autres paiements effectués par la directrice générale	81 661.60 \$
Grand total des paiements	199 744.22 \$

**ADOPTÉE**

177-08-2017  
Congrès FQM

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve la participation de trois conseillers au Congrès 2017 de la FQM qui se tiendra du 28 au 30 septembre. Le coût de l'inscription au montant de 760\$ plus taxes par personne sera puisé au poste Cotisation, congrès – Élus (02 11000 494), les frais de repas et d'hébergement au poste Relations extérieurs élus (02 11000 493), et les frais de déplacement au poste (02 11000 310).

**ADOPTÉE**

178-08-2017  
Approbation de la structure salariale modifiée

ATTENDU que la municipalité a créé un nouveau service de garde et doit donc procéder à l'embauche de nouveaux employés permanents ;

ATTENDU qu'il est nécessaire de modifier la structure salariale à cet effet ;

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte la structure salariale et la procédure d'élaboration et de maintien de la structure salariale version 2017-08 et que nous retrouverons en annexe du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE**

179-08-2017  
Vente à Les Constructions Alain Germain

ATTENDU que la municipalité doit régulariser une marge actuellement dérogatoire sur le terrain acquit par Les Constructions Alain Germain en mai dernier, soit les lots 16C-96 et 16B-19 ;

ATTENDU que pour ce faire, la municipalité doit vendre des parcelles de terrain, tel que décrites et illustrées dans le document préparé par André Lemieux, arpenteur ;

**POUR CES MOTIFS, SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la description technique préparée par l'arpenteur André Lemieux en date du 13 juillet 2017 sous le numéro de minute 2044 et indiquant les parcelles à vendre à Les Constructions Alain Germain, fasse partie intégrante de la présente résolution et sera jointe en annexe du procès-verbal.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**LYSTER**

QUE le conseil municipal accepte de vendre à Les Constructions Alain Germain, une partie du lot 16B, une partie du lot 16C-97 et le lot 16B-20, soit les parcelles 1, 2 et 3 apparaissant dans description technique susdite, pour un total de 129.70 m<sup>2</sup>, soit 1 395.96 pi<sup>2</sup>.

QUE le prix de vente est établi à 0.85\$/pi<sup>2</sup>, ce qui donne un total pour la vente de 1 186.57\$ plus les taxes applicables.

QUE le maire et la directrice générale soient tous les deux autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires ou utiles aux parcelles vendues.

QUE les frais de notaire de la présente transaction soient assumés par la municipalité.

**ADOPTÉE**

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres publics pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier pour les saisons 2017-2018 à 2021-2022 ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouvertes le 21 août 2017 à 14 h ;

SOUSSIONNAIRES	TARIF PAR KM (AVANT TAXES)	TARIF HORAIRE (AVANT TAXES)
Pavage Lagacé et Frères inc.	2 595.00\$	150.00\$
E.M.P. Inc.	1 869.25\$	90.00\$

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier pour les saisons 2017-2018 à 2021-2022 soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à E.M.P. inc ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer le contrat à intervenir avec l'entrepreneur.

**ADOPTÉE**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation envoyée à quatre (4) entrepreneurs de la municipalité, soit : Excavations Alex Martineau, Damien Boissonneault, Ferme Pajean et Pavage Lagacé et Frères, pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux pour les saisons hivernales 2017-2018 à 2021-2022 ;

ATTENDU l'unique soumissions reçue et qui a été ouverte le 21 août 2017 à 10 h ;

Soumissionnaire	Saison	Prix forfaitaire (avant taxes)
Damien Boissonneault	2017-2018	4 350.00 \$
	2018-2019	4 450.00 \$
	2019-2020	4 550.00 \$
	2020-2021	4 650.00 \$
	2021-2022	4 750.00 \$

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat de cinq (5) ans à Damien Boissonneault.

**ADOPTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

**180-08-2017**  
Contrat pour le déneigement des routes municipales

**181-08-2017**  
Contrat pour le déneigement des entrées, stationnements et certaines rues municipales

**182-08-2017**  
Frais de laboratoire EXP pour les rangs 1 et 3

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**LYSTER**

QUE le conseil municipal approuve la soumission de Services exp inc. au montant approximatif de 6 020.75\$ avant taxes pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux qui seront utilisés pour les travaux à être effectués dans le rang 1 est et le rang 3 ouest. La somme sera puisée en partie au surplus accumulé et en partie avec l'aide financière à recevoir du programme AIRRL.

**ADOPTÉE**

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouvertes le 21 août 2017 à 11 h ;

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (TAXES INCLUSES)</b>
Excavation Tourigny inc.	134 440.83\$
Groupe Gagné Construction	164 464.00\$
Excavation Mario Roy	180 589.84\$
Excavation Alex Martineau	144 393.65\$
E.M.P. inc.	112 675.09\$

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le contrat pour le projet de stabilisation de la rive de la rivière Bécancour soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit E.M.P. inc.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer le contrat à intervenir avec l'entrepreneur.

**ADOPTÉE**

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve le budget 2017 révisé de l'OMH de Lyster daté du 20 juin 2017 et indiquant une contribution de la municipalité de 6 759\$.

**ADOPTÉE**

ATTENDU que l'artiste Armand Vaillancourt était l'invité d'honneur au Lyst'art 2017 ;

ATTENDU que pour souligner le passage de cet artiste international, la municipalité souhaite se procurer une œuvre de la Série Mains 2017, des œuvres originales d'Armand Vaillancourt créées exclusivement pour la campagne de financement de la Fondation Armand-Vaillancourt ;

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve l'acquisition d'une «Main» au coût de 1 200\$ et propose que l'œuvre soit exposé dans la salle d'attente des nouveaux locaux de Clinique médicale de Lyster. La somme sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

ATTENDU que M. Jean-Guy Hinse était le photographe officiel lors du tournage de l'émission de la Petite Séduction à Lyster ;

ATTENDU que M. Hinse a créé une œuvre à partir de photographies prises lors du tournage ;

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

**183-08-2017**  
Contrat pour la stabilisation des berges

**184-08-2017**  
Approbation budget modifié OMH de Lyster

**185-08-2017**  
Acquisition d'une œuvre d'art de l'artiste Armand Vaillancourt

**186-08-2017**  
Achat d'une photo de Jean-Guy Hinse

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**LYSTER**

QUE le conseil municipal approuve l'achat de l'œuvre de M. Jean-Guy Hinse au coût de 250\$. La somme sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

**187-08-2017**  
Achat d'un ordinateur pour le Gymlyst

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un ordinateur neuf et d'une imprimante pour les opérations du Gymlyst pour la somme de 997.33\$ taxes incluses. La somme sera puisée au poste Entretien et réparation appareils Gymlyst (02 70195 526).

**ADOPTÉE**

**188-08-2017**  
Demande de commandite tournoi de balle donnée

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une commandite de 200.00\$ sur le coût de la location du terrain de balle pour le tournoi du 11-12-13 août 2017 organisé par Claudia Bédard et Roxanne Bédard au profit du Relais pour la vie.

**ADOPTÉE**

**189-08-2017**  
Invitation soirée d'information élections municipales 2017 «Femme d'influence, je me lance !»

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de payer le coût d'inscription de 25\$ aux citoyennes qui se seront intéressées à participer à la soirée d'information «Femme d'influence, je me lance !» offerte par la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, le 6 septembre prochain à St-Cyrille-de-Wendover.

**ADOPTÉE**

Période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**190-08-2017**  
Tournoi de golf de la Sûreté du Québec

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal ne participera pas au tournoi de golf de la Sûreté du Québec pour l'année 2017, mais autorise le paiement d'un don de 150\$. La somme sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

**191-08-2017**  
Invitation au souper-bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD de L'Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat de 2 billets à 100\$ chacun pour le souper bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD qui aura lieu le 6 septembre 2017. La somme totale de 200\$ sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

**192-08-2017**  
Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 22.

**ADOPTÉE**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**LYSTER**

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 22<sup>e</sup> jour d'août 2017.

\_\_\_\_\_  
Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière